



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Nouvelle-Aquitaine | 2017

---

### Arudy – L’abri sous roche du Poeymaü 2

Sondage (2017)

Patrice Dumontier et Patrice Courtaud

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/76969>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Patrice Dumontier, Patrice Courtaud, « Arudy – L’abri sous roche du Poeymaü 2 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 09 juin 2021, consulté le 10 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/76969>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Arudy – L’abri sous roche du Poeymaü 2

Sondage (2017)

Patrice Dumontier et Patrice Courtaud

---

- 1 L’abri du Poeymaü 2 (ou Pouey Mahou) se trouve au pied de la falaise ouest du massif principal du même nom, à 477 m d’altitude, dans un ravin qui sépare les deux collines de ce poey. En 2016, un travail de désobstruction exécuté par les spéléologues locaux avait pour objectif d’ouvrir un passage à la base d’une faille qui pouvait correspondre à l’ouverture d’un conduit. Ce travail a été interrompu lorsque des ossements et des tessons de céramique sont apparus à 20 cm de profondeur.
- 2 La base de la faille s’ouvrait dans un abri de 13 m de largeur pour une profondeur moyenne de 2 à 3 m. La surface abritée était de 40 m<sup>2</sup> et avait vocation à augmenter du fait du pendage des parois nord et ouest.
- 3 Nous avons réalisé deux sondages, l’un devant l’ouverture du conduit qui correspondait probablement à une zone sépulcrale et l’autre au centre de l’abri pour évaluer le potentiel archéologique du site.
- 4 Ces sondages ont mis en évidence le fait que nous étions devant une très ancienne grotte, recoupée par l’érosion et le recul du versant, dont le remplissage holocène avait été presque entièrement arasé au début du xx<sup>e</sup> s., à l’exclusion du secteur nord protégé par la voûte et qui correspondait à la zone sépulcrale.
- 5 Les périodes d’occupation représentées sont limitées à l’âge du Bronze, à l’âge du Fer et à la période antique. Le mobilier appartenant à ces périodes est mélangé contre et sous paroi. Il n’y a pas de document plus ancien (Néolithique, Paléolithique).
- 6 Le dépôt funéraire, daté de l’âge du Bronze, repose également directement sur des sédiments très anciens, ce qui démontre l’absence d’occupations humaines antérieures.
- 7 Il n’a livré des vestiges humains que dans un secteur limité au nord de l’abri sur moins de 2 m<sup>2</sup>. Un aménagement constitué de quelques pierres et d’un angle de la paroi évoque un petit coffre contenant des restes de grande faune, probablement un bovidé et un suidé. Ceux-ci représentent différents segments squelettiques, dont une patte

arrière en partie en connexion et les deux scapulas posées l'une sur l'autre. Cette disposition suggère une intervention humaine. Ce dépôt est daté par le radiocarbone de la charnière Bronze ancien/moyen. Ce secteur a livré du matériel céramique de cette période. Les restes humains de deux sujets, mis au jour sous le dépôt de faune, sont très partiellement représentés. Le sujet adulte est plus ancien, puisque daté par le radiocarbone de la charnière Néolithique final/ Bronze ancien. Dépôts de faune et humain ne sont pas contemporains puisque séparés d'un minimum d'un siècle (à 2 écart-types). Ces constatations nous conduisent à deux hypothèses :

- un dépôt funéraire uniquement du tout début du Bronze ancien, qui aurait été recouvert par un dépôt de faune associé à un aménagement effectué à la transition du Bronze ancien/moyen et accompagné de céramique ;
  - le même schéma que le précédent mais où la présence de la céramique s'expliquerait par un second dépôt funéraire à l'âge du Bronze, mais ici non-attesté par des restes humains, à moins qu'il ne s'agisse de l'enfant.
- 8 Toujours est-il que cet aménagement est sans aucun doute en relation avec les vestiges animaux, comme le coffre S1 du site sépulcral de l'Homme de Pouey daté de cette même période. Deux nouvelles datations, une sur un os de l'enfant et l'autre sur un os du suidé, pourraient permettre d'éclaircir l'interrogation sur la présence d'une ou deux utilisations funéraires.

Fig. 1 – Le dépôt de vestiges de faune, dans la niche terminale (carré S16)



Initialement fermée par deux blocs qui ont été enlevés avant cette prise de vue.

---

## INDEX

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNxIaWnJjow>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt99XmsLna3u>

**Année de l'opération** : 2017

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>